



SECRETARIAT PERMANENT

N° 107 /CCM/SP//

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE SUIVI STRATEGIQUE

Libreville, le Vendredi 12 Aout 2016

Dans le cadre de la poursuite des activités du Comité de Suivi stratégique (CSS), il s'est tenu le Vendredi 12 Aout 2016 au siège du CCM, une réunion dont l'objet était d'évaluer le niveau d'exécution des actions de gestion préconisé par le Fonds Mondial et de faire une présentation des résultats de la mise en œuvre du projet Tuberculose intégré à la matrice du Tableau de bord de la subvention Tuberculose.

Dans la chronologie des discussions les points suivant étaient inscrits à l'ordre du jour :

1. *Présentation et examen du niveau d'avancement des actions de gestion du FM recommandées à l'issue de l'évaluation des capacités du BP.*
2. *Présentation et examen des résultats du premier semestre y compris les résultats du plan de contingence au 30 Juin 2016.*
 - *Sur le plan programmatique*
 - *Sur le plan de la gestion et des approvisionnements*
 - *Sur le plan financier*

Discussions sur les difficultés relatives à l'exécution du plan de contingence et la reprogrammation des activités de ce plan à l'échéance du 31 Décembre 2016

3. *Présentation de la matrice des résultats du Dashboard et recommandations*
4. *Divers.*

Amorcée à 10h30 par le Pasteur Gaspard OBIANG, Président du CCM cette séance de travail à été l'occasion pour lui de motiver les raisons qui justifiaient la convocation de cette rencontre par le Comité de Suivi Stratégique du CCM ; qui compte tenue des dernières réformes engagés par le Fonds Mondial souhaitait avoir une discussion franche avec les différents partis impliqués à la mise en œuvre du projet Tuberculose.

Après un rappel sommaire de la particularité de ses reformes dont l'une impliquant la production annuelle d'un seul PUDR, il a expliqué que cette modification revêtait un aspect double pour le pays. D'une part positive dans ce sens ou la présentation du PUDR du 30 Juin 2016 se révélait ne plus être une condition suspensive pour le Gabon et d'autre part risquée dans la mesure ou le Gabon pourrait se laisser surprendre par l'échéance de Décembre 2016 si les différents

acteurs ne s'applique pas d'avantage à s'arrimer aux recommandations faite à l'issue de l'évaluation de capacités du BP.

Au terme de l'analyse du niveau d'exécution des 11 actions de gestion contenu dans la lettre référencée **GMD/AME/CA/CF/NTF/SC/16/3**, des recommandations d'actions correctives ont été faite par le comité à l'endroit qui du BP et de ses Sous Bénéficiaires.

Présentation et examen du niveau d'avancement des actions de gestion du FM recommandées à l'issue de l'évaluation des capacités du BP.

Action de gestion 1

Avant le 31 Mars le Récipiendaire Principal devra soumettre au Fonds Mondial sous une forme satisfaisante, une version révisée du Plan Stratégique Nationale de mise en œuvre du réseau de laboratoire de Tuberculose au Gabon, 2014-2018. La version révisée devra contenir des informations sur les besoins en infrastructures des équipements de base dans l'ensemble du réseau des laboratoires et devra inclure :

- a) des détails sur le nombre et spécifications requise notamment GeneXpert, microscopie (ZN and fluorescence), culture/DST, radiologie, biochimie et hématologie ;*
- b) Une description détaillée du plan pour le renforcement du Laboratoire Nationale de Référence (LNR), le site prévu pour le LNR, son fonctionnement, les infrastructures requise pour le renforcement, le chronogramme pour le transfert de technologie du CERMEL au LNR, les besoins par rapport aux personnel, le budget et les sources de financement.*

a) Le Représentant de la Direction Général de la Santé **Dr Dieudonné NKOGHE** a expliqué que pour de telles activités il est de coutume d'organiser un atelier technique de validation avec l'appui de l'OMS. Par ailleurs, il a précisé que le PNLT devra s'atteler à adresser une requête d'assistance technique à l'OMS a cet effet et s'organiser pour tenir cet atelier de validation avec le concours d'experts nationaux a l'instar du Dr MASSINGA du CERMEL et du Dr ONANGA du CIRMF.

A cet effet, il a été retenu que sur la base d'une demande d'intervention exprimée par le BP, le CCM sollicitera officiellement l'implication de l'expert du CERMEL, de même que de celui du CIRMF compte tenu de ce que cette institution de recherche siège au CCM. Toutefois, l'appui de l'OMS étant indispensable, le PNLT devra adresser à ce partenaire une demande d'assistance dans les meilleurs délais.

b) Les devis ont été produits et transmis par le PNLT au Fonds Mondial, à cette étape du processus l'unique difficulté se situe au niveau du site d'implantation du Laboratoire National de Référence qui n'a toujours pas été défini. Les Termes de références ont également été produits le PNLT est en attente d'une réponse du Fonds Mondial.

Dossier à finaliser avec la DGS et site d'implantation a déterminé.

Action de gestion 2

«Avant l'utilisation des fonds pour les activités listées ci-dessous, le Bénéficiaire Principal devra soumettre au Fonds Mondial les documents justificatifs du budget détaillé, satisfaisants pour le Fonds Mondial »

Activités 87 (Appuyer l'élaboration des comptes de la Santé 2016, 2017, 2018 en y intégrant les dépenses par maladie et les dépenses par niveau de la pyramide sanitaire);

Document déjà envoyé au Fonds Mondial.

Activité 107

«Appuyer le développement d'Infosani web.»

Une réponse satisfaisante a été reçue du Fonds Mondial, qui a par ailleurs exprimé sa volonté d'y voir ajouté quelques options supplémentaires ; options que la COSP a affirmé être en mesure d'inclure à cet outil de gestion des données. A cet effet un atelier de validation des informations contenu dans le site devra se tenir au cours du mois d'Octobre 2016.

Le Comité de Suivi Stratégique a recommandé au l'UCP de veiller à la production par la COSP de la liasse de cette activité d'ici la 1^{ere} semaine du mois de Septembre 2016

Activité 108

«Evaluer le profil de résistance aux antituberculeux au sein des patients tuberculeux pris en charge au Gabon en 2016»

Au PNLT qui a estimé que cette enquête était non réalisable avant le démarrage de la prise en charge le Dr NKOGE a plutôt fait constater que la tenue de cette enquête était plutôt un préalable en l'absence duquel le FM ne pourrait nullement assumer la prise en charge des malades. Car selon lui cette condition serait un moyen pour le FM de s'assurer du bien fondé de la requête faite par le Gabon pour l'achat de médicament de 2^{eme} ligne.

A cet effet, le CSS a instruit le PNLT a se réapproprié le dossier en se rapprocher du CERMEL et même du CIRMF auquel il devra adresser une requête claire au regard des attentes du Fonds Mondial.

Le Coordonnateur de l'UCP, M. Gabriel NGOMA a pour sa part garanti qu'une démarche sera entreprise afin de s'enquérir auprès du CERMEL de la situation de ce dossier. Puis, le Président du CCM a réaffirmé la volonté pour le CCM d'appuyer l'UCP dans cette démarche et a fait état de la possibilité pour l'UCP d'apprêter à sa signature du CCM une lettre de demande d'implication du CIRMF a ce propos.

Activité 109

«Organiser une recherche opérationnelle sur les cas de perdu de vue au Gabon en 2016.»

Les TDR ainsi que le budget de l'enquête ont été produit par le Dr EFIRE du Laboratoire National et mis à la disposition de l'UCP toutefois la DGS qui a estimé que le Laboratoire National n'a pas la compétence pour mener une telle enquête est actuellement en recherche d'une entité en mesure de le faire.

Aussi, il a été retenu que ce dossier sera finalisé par l'UCP qui devra se rapprocher de la DGS afin d'identifier définitivement le prestataire chargé de réaliser ladite enquête.

Par ailleurs, compte tenue des disparités entre l'enveloppe mise disposition par le FM et le budget proposé par le Laboratoire National pour l'organisation de l'enquête, le CSS a émis la proposition consistant à circonscrire le champ de l'enquête à la seule province de l'Estuaire. A cet effet, l'UCP devra se rapprocher du FM pour requérir son aval et clairement justifier ce choix (contrainte budgétaire et présence de 60% des malades dans la seule ville de Libreville).

Action de gestion 3

« Chaque année avant la journée Mondial de lutte contre la Tuberculose le Récipiendaire Principal devra soumettre le budget détaillé de l'activité (pièce justificatives à l'appui), indiquant la contribution de l'Etat, des partenaires et la contribution demandée au Fonds Mondial.»

Activité organisée mais non éligible. La Direction Général de la Santé devra faire un choix entre un remboursement par anticipation dans le cadre du règlement du passif de la subvention VIH ou attendre la clôture de la subvention au terme de l'évaluation de la mise en œuvre dans le cadre de l'audit qui sera diligenté par le Fonds Mondial.

Action de gestion 4

« Avant toutes utilisation des fonds pour l'activité 70 « assurer la maintenance des équipements de laboratoires (hottes de biosécurité, système d'extraction d'air dans la salle de culture, autoclave, centrifugeuse, etc.) », le Récipiendaire Principal devra soumettre à l'approbation du Fonds Mondial la liste des appareils devant faire l'objet de maintenance de même que le contrat de maintenance.»

Document transmis au Fonds Mondial

Action de gestion 5

«Le Récipiendaire Principal devra soumettre les Termes de Référence du Comité Technique TB-MR de même que la composition de ce comité. Aucune réunion de ce comité ne pourra être financée sans approbation préalable du Fonds Mondial de ces documents»

Document soumis par le PNLT

Action de gestion 6

«Avant l'utilisation des fonds pour financer le bilan thérapeutique et de suivi des malades TB-MR, le Récipiendaire Principal devra soumettre un plan de gestion de cette activité, satisfaisante pour le Fonds Mondial, et indiquant entre autres comment cette activité sera

conduite et les mesures d'atténuation des risques inhérents à ce type d'activités (doublon, fraude, etc.)»

Après la réaction du Fonds Mondial suite à la soumission du plan de gestion, PNLT y a apporté quelques modifications. Le document issu de ce travail reste en attente d'une soumission finale. Aussi, le Comité de Suivi Stratégique a demandé au PNLT de soumettre à nouveau dans de plus brefs délais ledit document en y intégrant des propositions financières.

Action de gestion 7

«La tenue des activités de formations est conditionnée par l'approbation annuelle du plan de formation»

Le constat selon lequel les éléments du budget des activités de formation figurant à la note conceptuelle TB ne concordent en rien avec la réalité a été fait. Très fortement sous évalué il a été arrêté que l'UCP puisse entamer des négociations avec des partenaires autre que le Fonds Mondial pour obtenir un financement additionnel de ces activités. Une fois le budget finaliser le plan annuelle de formation pourra être potiné et envoyé au FM pour approbation.

Action de Gestion 8

« L'achat des véhicules se fera à travers le mécanisme du Fonds Mondial pour l'achat des produits non médicaux. Le Récipiendaire Principal sera informé des procédures d'achat à cet effet.»

Les spécificités des véhicules à acquérir ont été fournies au FM pour un achat suivant les procédures du mécanisme de l'UNOPS, celui-ci a lancé la commande en Juillet. A ce jour le BP est en attente de confirmation de la date de livraison de ces équipements.

Action de gestion 9

« Soumettre au Fonds Mondial l'arrêté ministériel de quantification des intrants ainsi que les TDR du Comité, les membres et le calendrier des réunions.»

Le BP a été invité à saisir formellement le CCM pour solliciter son appui en vue de faire avancer le traitement de ce dossier.

Action de gestion 10

« Soumettre au Fonds Mondial les TDR du personnel chargé des processus GAS ainsi qu'un organigramme détaillant les rôles et titres de chaque personnel sur la chaine d'approvisionnement et les lignes de rapportage et les relations entre personnel.»

Le Bénéficiaire principal a été invité à se rapprocher du Fonds Mondial en cas d'incompréhension de certaine de ses attentes. Au besoin solliciter auprès de lui la mise à disposition de moutures de TDR du personnel chargé du processus GAS en vigueur dans d'autre pays.

Action de gestion 11

« Compléter le processus de recrutement du personnel nécessaire pour assurer le renforcement de l'équipe de Finance »

L'Assistante Technique et Financière et le Comptable du PNLT ont été recrutés.

Action de gestion 12

« Elaborer et soumettre au Fonds Mondial la stratégie d'intervention communautaire avant chaque décaissement. »

La stratégie d'intervention communautaire ayant été élaborée, le problème majeur reste la répartition des acteurs (relais communautaires entre les différents CDT) jugé peu plausible par le Fonds Mondial.

Aussi, le RENAPS a sollicité du BP et du CCM un arbitrage dans le cadre d'un rencontre avec les Sous-Sous Bénéficiaires qui pourrait être organisé le 23 Aout 2016 dans le but de clarifier certain aspect lié à ce problème.

Par ailleurs, la volonté exprimée par le RENAPS et soutenu par le Président du CCM pour la répartition des relais communautaire qui consisterait à responsabiliser les sous-sous bénéficiaires en leurs laissant le champ de la gestion des malades par arrondissement, a conduit le CSS à demander au RENAPS de revoir la façon d'exprimer les raisons de ce choix au Fonds Mondial

Présentation de la matrice des résultats du Dashboard et recommandations

Au terme de la revue du niveau de traitement des actions de gestions l'assistance s'est penchée sur un cas pratique en examinant les indicateurs issus du remplissage du tableau de bord de la subvention Tuberculose.

Des incohérences dans l'enregistrement des données ayant été décelées, le Comité de Suivi Stratégique à exhorter le Bénéficiaire Principal à procéder à des corrections de façons à faire correspondre les cibles inclus au Dashboard avec celles définies par le cadre de performance.

Par ailleurs, le Président du CCM a invité le BP à effectuer les dites modifications le plus tôt possible pour qu'une rencontre de vérification soit organiser avant la tenue de la prochaine Assemblée Générale du CCM. Assemblée Générale au cours de laquelle le tableau de bord sera largement exploité.

Divers.

Dans le cadre de cette rencontre le Coordonnateur Général du RENAPS a fait état des difficultés rencontrés par les sous bénéficiaires (absence de matériel de reprographie, de bureau et autres équipements). IL a par ailleurs sollicité du BP la mise à disposition de tous ces outils de travail nécessaire à la bonne exécution du projet Tuberculose. A ce propos le Coordonnateur

de l'UCP M. Gabriel NGOMA a invité le RENAPS à apprêter le dossier de sa requête qui ne pourra faire l'objet d'un examen qu'en fin d'année dans le cadre d'une probable reprogrammation budgétaire.

Le débat étant épuisé, la séance a été levée à 13 h50 par le Président du CCM

Fait à Libreville le **13 AOUT 2016**

Le Secrétaire Permanent

Louis Simplicite NGOMA

Le Secrétaire de Séance

Marie-Paule NZE

SECRETARIAT PERMANENT

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION DU COMITE DE SUIVI STRATEGIQUE

LIBREVILLE, LE VENDREDI 12 AOUT 2016

Objet : Présentation des résultats du 1^{er} semestre 2016 de la mise en œuvre du projet Tuberculose et du niveau d'avancement des actions de gestion préconisées par le Fonds Mondial.

N° de la subvention: **GAB-T-MSPS-936**

N°	Noms et Prénoms	Institutions	Contacts	E-mail	Emargement
1	NKOGHE Diwendoué	DGS	07519100	chkoqhe@hotmail.com	
2	Dr Rodrigue Nze-Ézob	ONUSIDA	07405560	Nzeeyar@unicef.org	
3	MIBIKA HAMFOUANG M.	USS	06736232	mabikam@unicef.org	
4	RENGUE Ewine N'ina	PNUCT	07283648	elvinekengue@unicef.org	
5	JE MISSANDA Josephine	DGS / UCP	04-10-34-09	karerj2309@gmail.com	
6	HAMFOUANG Elic L	BBB / UCP	06 1658 25	Hamfoouangeli@gmail.com	
7	DI DAPHNEY-F. Camille	PH LT	0757 6835	PEdetteh@unicef.org	
8	Carime KROUMA	UCP	07607810	Carime.Krouma@gmail.com	
9	NGONTO Gabriel	UCP	0757 9710	Mgomonkamboung@unicef.org	
10	Serge MIKALA	UCP	05156469	serlandserge@unicef.org	
11	Guy René NOMBRO	RENAPS/AS	07390465	mombro_guy@unicef.org	

12	No IBIN WA Koula Patchel	UCP	07531557	swachel binjos Koula @ Redmail .com	
13	SOUAMY Gildhas	READERS/AT	06239637		
14	Panteng CATHARIS OUSAIAC	CCU	06155680	gwebiung@yahoo.fr	
15	NGONA SIMPLUCEE	CCF	07-52-07-60	ngomai.mplie@yahoo.fr	
16	NZE Marie. Paule	CCM	06.08.96.88	ccmgabond@gmail.com	
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					